

VOEUX POUR 2018

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord un grand merci à vous pour votre participation ce soir aux vœux de notre municipalité.

Votre présence nous honore et avec le Conseil Municipal je suis heureuse de vous présenter à tous, à vos familles et vos amis des vœux chaleureux de bonne et heureuse année 2018.

Avec une pensée particulière pour ceux que la vie a éprouvé l'an passé : maladie, perte d'un être cher, situation sociale complexe, sans oublier plus loin de nous, ceux victimes d'actes de terrorisme ou de catastrophes naturelles.

Que cette année 2018 soit pleine de délicieux moments, de partage, d'amitié, de fraternité et de générosité.

Que cette année 2018 vous apporte reconnaissance dans votre travail et dans votre quotidien, quelle transcende vos qualités de cœur et d'écoute et vos capacités d'analyse au service de votre vérité.

Que cette année 2018 vous donne – Nous donne – le droit de préserver les bonheurs simples qu'offre la vie, dans sa réalité et non dans les apparences.

Que cette année soit celle du sursaut citoyen où chacun s'assume comme acteur et responsable pour plus d'épanouissement, moins de leurre, plus de vérité, plus d'autonomie, moins de frustrations, moins d'aveuglement ou de naïveté, plus d'aptitude à l'admiration, au plaisir.

Oui cette année je vous souhaite ce sursaut citoyen qui ramène l'intérêt général au cœur de nos préoccupations et qui conforte chacun avec ses qualités et son droit d'expression.

Pour dire cela plus simplement, Soyons Nous, fiers de notre raisonnement qui vaut bien celui de chacun.

Que cette année nous rassure sur ce que nous sommes vraiment – citoyen de France et fier de l'être, avec cette considération réciproque que nous nous devons les uns les autres.

Et pour commencer cette année je vous invite à témoigner cette considération à tous ceux qui contribuent au rayonnement de notre collectivité : tous les acteurs de la vie économique et sociale, tous les bénévoles engagés dans nos nombreuses associations locales et tous ceux : parents, éducateurs, animateurs, enseignants, gendarmes, pompiers, personnels et élus des collectivités, services publics et municipaux, qui œuvrent au service des autres et du bien commun.

Que 2018 préserve leur engagement et les accompagne pour poursuivre ce difficile travail de transmission de valeurs. Qu'ils puissent avoir en chaque instant ce sentiment de partager ici un destin commun, au service de leur territoire – Ce territoire qu'ils aiment avec passion et pour lequel s'expriment toutes leurs motivations - - Economiques avec le départ et surtout l'arrivée de nouvelles entreprises, - sportives et d'animation avec l'importance qu'affiche notre territoire estampillé Bugey Vélo, où TVO renforce son rôle de promotion – d'animation avec en particulier l'initiative heureuse de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers relançant la vogue d'Artemare – culturelles aussi avec les liens avec les écoles, le collège, la CCBS et la Maison de la Danse de Lyon au bénéfice de la découverte de la danse avec l'artiste Abdou El Gom, avec

l'objectif attendu de leur participation à la Biennale de la Danse en septembre.

Je ne peux citer tout le monde ce soir, mais que chacun et chacune, acteur de la société civile et associative sache que la Municipalité à la juste conscience de l'investissement dévolu à vos activités en chaque domaine.

Votre générosité d'action est une richesse.

Elle donne du sens à chacune de vos initiatives et à notre bien-être.

Avec le Conseil Municipal nous voulions ensemble et publiquement ce soir vous renouveler notre considération (et reconnaître votre notoriété).

Dans le respect de la tradition de la cérémonie des vœux il convient de tracer rétrospective et perspective autour de nos intérêts communaux.

2017 après sa validation purgée de tous recours, la révision de notre PLU a pu s'appliquer, et ce en cohérence avec les orientations du SCOT Bugey, lui-même approuvé et opposable depuis hier 4 janvier.

Le SCOT Bugey est un outil où se décline le projet territorial de l'ensemble de nos collectivités et où s'articulent les règles d'urbanisme afin de maîtriser la consommation de l'espace et afin que soient respectées les zones sensibles à protéger.

J'ai l'honneur de présider le Syndicat du SCOT Bugey et je voudrais vous dire ma fierté d'avoir pu conduire ce travail en co-construction avec chacun, élus, collectivités, P.P.A., associations, particuliers.

Validé à l'unanimité moins 1 abstention, je tiens saluer tous ceux qui ont contribué à relever ce défi dans un esprit de cohérence territoriale, avec une volonté farouche de faire valoir la spécificité rurale de nos collectivités.

Une mention particulière pour Sandrine Antunés, chargée de mission, sans qui la richesse des débats et propositions n'aurait pu trouver expression si juste.

Artemare se voit conforté dans une capacité d'évolution démographique de + 1.1% par an (soit + 15 habitants/an). Il nous faut alors préparer l'accueil de ses futurs habitants pour les 20 prochaines années.

Cette densification incontournable de l'habitat a été anticipée par les élus avec des projets déjà bien construits.

- En 2018, les travaux des appartements de la Poste et de la Cure seront réalisés. (La) SEMCODA ayant fin décembre déposé les déclarations de début de travaux.
- Vous m'opposerez peut être l'Arlésienne si j'aborde le projet du petit immeuble, rue des Ecoles. (14 logements)

Cependant le 18 décembre, nous avons reçu l'arrêté du Tribunal Administratif de Lyon rejetant le recours de Mr Bérard. Cette nouvelle rassurante nous permet d'aborder 2018 avec plus de sérénité. Deux ans de perdus certes et des conséquences lourdes pour le projet de salon de coiffure attaché à cette construction, compromis par les recours. La détermination de Carine est à mettre à l'honneur car elle a su trouver à Artemare une solution alternative très favorable en installant prochainement son salon dans les locaux de l'ancienne trésorerie.

- En 2017 un premier projet d'étude pour la création d'un lotissement privé n'a pu aboutir, quartier de la Morflan. Ce projet est actuellement en cours de réactualisation avec un autre porteur de projet.

Il faut dire que notre commune est en pénurie de terrains à construire viabilisés et que nous avons le devoir de trouver des solutions pour

répondre aux demandes d'installation de personnes intéressées pour construire à Artemare.

- En 2017 toutes les démarches administratives ont été remplies pour la construction du village Sénior, rue de Savoie. Le projet de PC a tardé à être validée par l'A. B.F (architecte des bâtiments de France), et c'était sans imaginer le décès subit de l'architecte du projet Christian Ruby.

- 2018 verra donc la dernière étape administrative avant le lancement de cette importante construction de 55 logements et services.
- 2018 nous conduira également à répertorier les logements vacants pour en faire imaginer leur réhabilitation par leurs propriétaires.

Merci à Evelyne Menu et aux élus de la commission d'urbanisme très investis.

Parler d'urbanisme c'est aussi parler d'environnement, de développement durable et sur ces points il serait plus Naturel de demander à Joëlle Catherine de présenter les actions menées (Joëlle que nous excusons ce soir en raison du décès de son papa).

C'est ainsi la publication de notre abécédaire de la biodiversité, la validation du plan d'actions, des rencontres sur le terrain à la découverte de nos richesses et le partage avec les jeunes.

C'est aussi parler de pollution, de protection.

- 2018 traitera de la pollution lumineuse avec l'interruption de l'éclairage public entre 23 h et 5 h le matin – Une économie assez substantielle de 10 000 € par an.

C'est aussi parler des perturbations de notre rivière d'Yon par un couple de castors : barrage, rivière détournée, inondations des propriétés

privées et avec les dernières pluies importantes mise en charge de notre STEP (station d'épuration).

Croyez-moi ! Mieux vaut-être castor qu'humain, je vous le dis : déclaration, culpabilisation, menaces de plaintes, déplacements d'experts, commission spéciale réunie à Saint Etienne...

Le verdict est tombé : un siphon devra être installé en dessous du petit pont, sous le barrage, pour ne pas modifier la hauteur d'eau nécessaire à la vie heureuse des castors.

Dépense à la charge exclusive de la commune ! Y compris celles de la gestion de cet habitat protégé, jusqu'au risque d'inondation des habitations et activités limitrophes.

La mobilisation des élus sur ce point a été exemplaire et engager cette dépense n'entre pourtant pas dans nos priorités. Nous avons proposé le déplacement des castors vers le Rhône – Refusé !

Des travaux seront également envisagés dans le cadre du contrat de rivière à la confluence Séran /rivière d'Yon.

Je profite de ce point pour remarquer avec vous l'excellence des travaux de reconfiguration du Séran, entérinant une analyse adaptée de la gestion de cette rivière.

Constat et validation avec les deux crues biennales des 11/12 et 30/12 et celle quinquennale d'hier (que nous venons de vivre). Merci à Vincent Molinier, chargé de mission pour son implication quasi quotidienne sur notre site, avec compétence et pédagogie au service du développement durable et de notre sécurité.

En ce qui concerne la voirie communale, de compétence intercommunale : ont été construits le parking vers Fierloz / vers la caserne et l'impasse de la Serpolette. Sans oublier l'entretien courant (environ 15 000 €). Le Département quant à lui a assumé la réfection du

tapis sur la RD 904, grande rue, la commune assurant le financement de la remise à niveau des grilles et bouches à clés (6 000 €). Merci à Sabine Obin d'assurer le lien entre la commune et la CCBS. La CCBS, pour cette compétence d'importance tentant le défi d'une gestion en mode projet en fonction des priorités territoriales.

Sur le plan scolaire depuis la rentrée 2017 nous avons opté pour le retour à la semaine des quatre jours au grand bénéfice des enfants très fatigués par les activités des TAPS (temps d'activités périscolaires).

Monsieur Patrick Chaize, sénateur, nous a fait l'honneur d'apporter sa contribution pour 2018 pour le projet d'école numérique porté par les enseignants et épaulés par Pierre-Yves Varoux comme élu référent (15 000 €).

Je me dois aussi de vous parler des nombreuses dégradations sur nos biens publics.

Il en est de la responsabilité de leurs auteurs –mineurs – et de celle de leurs parents, bien loin d'imaginer la réalité des conséquences pour notre collectivité : de nombreuses plaintes, actuellement une seule avec identification des délinquants – Plus de 10 000 €uros en reste à charge pour la commune, sans compter le temps passé par les employés municipaux pour signaler, déclarer, protéger et remettre provisoirement en état.

Je veux ici remercier les passants qui ont pu nous signaler en temps réel un flagrant délit de dégradation.

- En 2018 nous instaurerons le système de « Voisins vigilants » - Une réunion publique avec la gendarmerie aura lieu dans le premier trimestre.

Depuis le 18 décembre, est acté à Artemare la fin du ramassage des ordures ménagères et tri sélectif en porte à porte. La décision d'installer des conteneurs a été prise dès 2015 par les élus du Sivom alors gestionnaires de cette compétence et présidé par Roland Deschamps.

La CCBS aujourd'hui assure la continuité des engagements pris.

Ce changement de pratique décidé à toutes fins d'économies bouscule néanmoins les habitudes de confort, notamment pour les personnes âgées et dépendantes.

Le choix des emplacements des conteneurs a respecté une méthode de validation quartier par quartier.

Mon souhait pour 2018 sera de ne plus constater de dépôts de sacs aux abords des sites.

Les rythmes de ramassage sont fréquents.

Constater un conteneur plein doit vous conduire à vous déplacer vers un autre site de la commune – Il en existe 12.

C'est ensemble et avec vous que nous pourrons nous prévaloir d'une commune propre et attrayante.

Il me reste sur le plan communal à partager avec vous nos inquiétudes financières, conséquence directe de la réduction à peau de chagrin des dotations d'Etat nous obligeant à sans cesse diminuer nos charges de fonctionnement.

L'annonce de la fin de la Taxe d'Habitation aggrave encore nos inquiétudes : quelle sera la compensation pour la commune ?

Notre adjoint aux finances, Philippe Marjollet, en perd sa sérénité.

La commune une fois de plus perd encore de son autonomie en devenant dépendante d'une nouvelle contribution de l'Etat.

L'utilisateur peut espérer un allègement de sa fiscalité mais j'ose croire que chacun à bien compris que l'Etat proposera une refonte de la fiscalité locale en 2020, l'Etat devant trouver les moyens de la compensation de la taxe d'habitation aux communes notamment.

Personne n'est dupe, malgré l'opacité des discours, les communes font l'objet de décisions destinées à les conduire à des regroupements.

Création de communes nouvelles d'au moins 5 000 habitants à terme est-il annoncé. Il nous est conseillé d'anticiper. Fortement.

S'il nous faut se donner le temps du débat public, je ne pense pas inutile d'entendre les propos du philosophe et mathématicien Olivier Rey, à savoir

« Dans un environnement qui change à grande vitesse, celui qui ne suit pas le mouvement ne fait qu'accumuler du retard ».

Cette année 2018 sera déterminante pour ces nouveaux choix structurels.

Croire en sa commune c'est comme une évidence pour tous le élus mais pour quelles compétences et quels services puisque soit volontairement, législativement ou insidieusement ceux-ci sont transférés à l'Intercommunalité, sans débats locaux et néanmoins votés majoritairement par la représentation nationale.

2020 verra le transfert de l'eau et l'assainissement, du PLU etc.

Aussi je m'autorise à plagier Alain Finkielkraut (de l'Académie Française)

« Le changement n'est plus ce que nous faisons, mais ce qui nous arrive ! »

Je voudrais profiter de ce moment public pour reconnaître à notre jeune intercommunalité Bugey Sud sa volonté de relever ces nouveaux défis : économiques, touristiques, techniques, d'organisation territoriale, de mobilité avec le nouveau TAD dès le 1^{er} mars, avec la construction du centre nautique et tant d'autres sujets que Monsieur Vuillerod, président de la CCBS, aura à cœur de vous exposer.

L'année 2018 sera essentielle et si le stade du doute peut encore persister dans la capacité d'appréhender cette évolution territoriale, j'é mets le vœu, vous avec nous, de cultiver ce doute comme un enrichissement, au-delà de la facilité des certitudes assénées.

Enrichissement au profit du sens à donner à nos démarches et décisions.

Que cette étape de croissance territoriale « *au pas de charge* » - pour reprendre le dernier discours du Président de la République – que cette étape soit la NOTRE, avec conviction même si, vous l'avez compris notre marque d'autonomie de décision est tenue.

Pour conclure, je vous souhaite à tous d'avoir les capacités à affronter les exigences qu'imposent ces changements, avec courage, lucidité et anticipation.

Et comme les enfants tout à l'heure dans leur chanson :

« *Au risque de dérégler la pendule du bonheur* »

Je vous renouvelle tous mes vœux,

Que 2018 comble vos attentes et vous permette, au-delà de tout paradoxe, d'apprécier chaque instant avec sérénité et espoir.

Bonne Année à Tous.